



Grand Besançon Métropole renouvèle cette année son festival sportif, ouvert à tous, du 16 au 18 juin.

Au programme : Eiden, Rando Kayak, Grand tour VTT, paddle, tyrolienne, escalade, danse, courses, etc...

Mais aussi des animations, des shows et de nombreux moments conviviaux.

<https://www.grandes-heures-nature.fr/festival-2023/>

Dans ce numéro...

PLUi	1
Cimetière, Bibliothèque,	2
CCAS Poterie en fête, Chiens	3
Comité des fêtes	4



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Suite

Le commune info du mois de mars 2023 vous présentait le travail engagé par Grand Besançon Métropole pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'objectif de cette démarche est de définir la ligne directrice d'un aménagement de notre territoire répondant aux attentes des habitants.



Parmi les quatre axes de travail, arrêtons-nous un moment sur le premier : Habiter dans le Grand Besançon.

### Le contexte

GBM a gagné 3 700 habitants entre 2013 et 2019 soit une évolution de 0,32 % par an. Cette augmentation est inférieure à Dijon Métropole et identique au département du Doubs. La ville centre gagne 960 habitants mais enregistre également une fuite au profit des intercommunalités voisines. Dans le Grand Besançon, une large majorité est constituée par des résidences principales avec de grands logements de 4-5 pièces. Si un logement sur deux est occupé par son propriétaire sur l'ensemble du territoire intercommunal, cette proportion n'est que de 35 % à Besançon contre 75 % dans les autres communes.

### Les enjeux

La nécessité de diversifier l'offre de logements notamment avec des logements collectifs et intermédiaires (maison mitoyenne) est avérée afin de poursuivre le renouvellement des populations et *in fine* pour maintenir le fonctionnement des équipements comme les écoles. Les lotissements ne peuvent pas être l'unique solution : ils accueillent une part réduite de jeunes ménages et les habitants vieillissent souvent en même temps. Il faut trouver des solutions pour accueillir des populations plus jeunes avec des enfants.

### L'outil : PLH

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles et populations spécifiques. Son élaboration est obligatoire pour les communautés d'agglomération. La déclinaison des objectifs du Scot arrête le maintien de la population actuelle de 10 750 logements et de 8 338 logements nouveaux, liée à l'augmentation démographique soit une moyenne de 954 logements par an sur les 20 prochaines années. Cette programmation va être déclinée par secteur et chaque commune à l'intérieur de son secteur aura un objectif à respecter. Cette production s'appuiera sur une optimisation des logements vacants et sur les disponibilités en dents creuses avant le recours au potentiel foncier disponible. Les projets de développement devront s'inscrire dans la trajectoire ZAN (Zéro artificialisation nouvelle) à horizon 2050.

Pour le secteur de Pouilley les Vignes regroupant Audeux, Champagney, Champvans, Chaucenne, Mazerolles, Noironte et Pelousey, 171 logements seront à produire sur la période 2023-2028.

A suivre.....

## Cimetière—Reprise de concessions à l'abandon

Un article paru dans Commune info de juin 2022 vous informait, dans le cadre de la gestion du cimetière, du projet de reprise des concessions à l'état d'abandon et vous rappelait le cadre légal de cette opération.

Les travaux, confiés à une société spécialisée, l'entreprise Boucon marbrerie de Villars-Saint-Georges, pour un coût de 10 196 € HT, devaient initialement se dérouler en décembre 2022.

Compte tenu de la charge de travail qui a été celle de l'entreprise en fin d'année, les travaux ont été réalisés sur la deuxième quinzaine de février 2023.

Pour rappel, l'entreprise a procédé à la dépose et à l'évacuation des monuments en déchetterie, à la réalisation d'une fouille jusqu'à 2 mètres de profondeur, à la réduction des restes des défunts en housse à ossements et à l'inhumation dans l'ossuaire communal. Les fouilles ont ensuite été rebouchées par l'apport de terre et/ou de gravillons et les bois de cercueils évacués.



9 concessions ont ainsi été libérées et 4 emplacements nettoyés des pierres qui affleuraient en surface.

Les housses ont été étiquetées avec le nom des personnes avant d'être déposées dans l'ossuaire.

Les noms des personnes exhumées sont consignés dans un registre tenu en mairie à la disposition du public.

Les élus en charge de la gestion du cimetière, ont pu constater le professionnalisme et le sérieux avec lequel l'entreprise Boucon a réalisé cette opération.

## Bibliothèque

Le samedi 1er avril, la bibliothèque de Chauenne a accueilli Monsieur Pascal Ravey, photographe animalier amateur et passionné, ainsi que deux membres du Groupe Local LPO. Une belle occasion d'admirer les magnifiques photographies réalisées dans notre belle région en écoutant notre invité nous présenter son matériel et sa méthode de travail.



Un bon moment de convivialité et d'échange sur les thèmes des animaux, de la photographie et de la nature.



## CCAS—Carte avantages jeunes

Le CCAS de Chauenne a proposé gratuitement aux jeunes de la commune âgés de 12 à 20 ans la carte avantages jeunes 2022-2023. Sur les 70 personnes éligibles 46 ont répondu et ont ainsi pu bénéficier de ces avantages. Les cartes ont été remises en septembre 2022 par Monsieur le Maire et les membres du CCAS. A l'issue un petit pot leur a été offert.

Suite à cette action, nous souhaiterions que les jeunes concernés transmettent à la mairie sous une forme écrite (courriel, site web Mairie, petit mot....) leur pratique de la carte : occasion, avantages....



A l'issue de ce retour, les membres du CCAS de Chauenne décideront de son éventuel renouvellement pour les années 2023-2024.

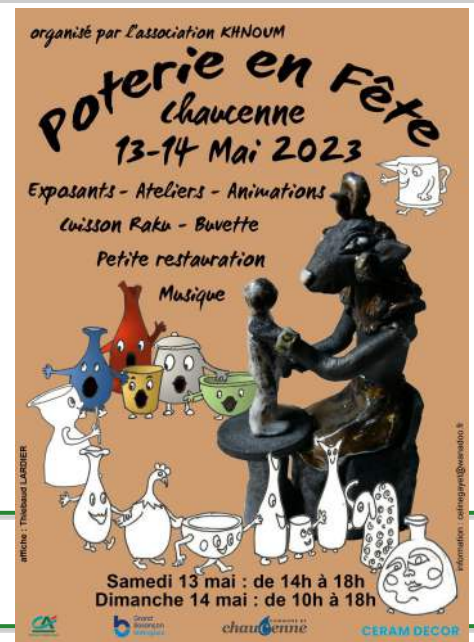
[mairie.chaucenne@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaucenne@wanadoo.fr)

## Poterie en Fête

KHNOUM, association de Chauenne dont la présidente est Céline Gayet, vous propose "Poterie en fête" qui se déroulera à Chauenne, rue des anciennes écoles les 13 et 14 mai 2023 : samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h.

Ce marché a pour objectif d'échanger et de valoriser la terre. Au programme, une vingtaine d'exposants, des animations autour de la terre (modelage pour enfants, démonstration de tour, cuissons raku...), massage shiatsu, musique, buvette, petite restauration et plein de bonne humeur !

Information : [celinegayet@wanadoo.fr](mailto:celinegayet@wanadoo.fr)



## Errances et déjections canines



### Divagation de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils ont la responsabilité de :

- Ramasser les déjections de leur chien, les poubelles publiques de la commune sont à votre disposition.
- De tenir leur chien en laisse en cas de promenade et de ne pas le laisser divaguer sur le domaine public.
- Si votre terrain n'est pas clôturé, veiller à ce que votre chien n'effraie pas les passants.

La propreté et la sécurité du village est une affaire commune, nous vous remercions de respecter ces quelques règles.

## Comité des Fêtes...

Revenons sur les dernières manifestations

le **NETTOYAGE de PRINTEMPS le 25 mars dernier** : Merci à tous les chaucennois qui ont participé au nettoyage ce samedi 25 mars et à ceux qui œuvrent dans l'ombre toute l'année pour que notre village soit propre et agréable :)



la **CHASSE aux OEUFs du lundi 10 avril** fut une vraie réussite. Merci de vous être déplacés nombreux pour retrouver les œufs égarés. C'est toujours une grande joie de revoir vos enfants à cette occasion.

### Les manifestations à venir

le **VIDE GRENIER le dimanche 11 Juin** dans la Grande Rue de Chauenne, de l'abri-bus jusqu'au croisement avec la rue des Barrots. 2,50€ le mètre linéaire. Le bulletin d'inscription se trouve sur le site de la commune de Chauenne. Nous vous attendons nombreux encore cette année :)

la **FETE de la MUSIQUE le samedi 24 Juin** Les chanteurs et musiciens Chauennois seront au rendez vous de cette nouvelle édition. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez dévoiler vos talents à cette occasion.

la sortie **NIGLOLAND le dimanche 2 Juillet** : Au cours de ces trois dernières années, il n'a pas été possible d'organiser de goûter de Noël ni de sortie marché de Noël. Le comité des fêtes souhaite que le plus grand nombre puisse participer à la sortie NIGLOLAND, ainsi il prendra en charge la totalité des frais de transport pour tous les Chauennois. Les tarifs proposés aux Chauennois seront les suivants : 5€ par enfant de moins de 1 mètre, 32€ par personne pour tous les Chauennois de plus de 1 mètre, enfants et adultes. Un tarif préférentiel sera proposé aux jeunes Chauennois âgés de 10 à 20 ans qui nous contacteront et participeront activement soit à la RANDO PEDESTRE, soit au VIDE GRENIER, soit à la FETE de la MUSIQUE.

La sortie est ouverte aux personnes qui n'habitent pas Chauenne au tarif de 50€ par personne.

Attention, seulement 59 places seront disponibles et les premiers inscrits seront les premiers servis.

Les bulletins d'inscription seront bientôt distribués. Surveillez vos boîtes aux lettres.

**Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 07.68.11.25.72 ou par mail à l'adresse [comitedes-fetes.chaucenne@wanadoo.fr](mailto:comitedes-fetes.chaucenne@wanadoo.fr)**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • [www.chaucenne.org](http://www.chaucenne.org)

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h